

Article de l'accord	Types d'opérations	Annexe prévisionnelle 2015			
		FPSP	Etat	FSE	TOTAL
art. 1	L'accès à l'emploi par les formations en alternance (péréquation contrats de professionnalisation)	330 000			330 000
art. 2	Mise en oeuvre du compte personnel de formation (y compris CSP)	200 000		22 000	222 000
art. 3	Contribuer au développement de la formation des entreprises de moins de 10 salariés et des entreprises de 10 à 49 salariés	166 000			166 000
art. 4	Financement d'autres actions de formation professionnelle concourant à la qualification et à la requalification des salariés et des demandeurs d'emploi	182 000		22 000	204 000
Art. 4-1	CIF CDI	30 000			30 000
Art. 4-1	Congé de bilan de compétences	5 000			5 000
Art. 4-1	CIF CDD	10 000			10 000
Art. 4-2	Mutations économiques	40 000			40 000
Art. 4-3	Socle commun de connaissances et de compétences professionnelles	10 000			10 000
Art. 4-4	Préparation opérationnelle à l'emploi	60 000			60 000
Art. 4-5	Contrat de sécurisation professionnelle	27 000		22 000	49 000
art. 5	Mesures d'accompagnement	20 850			20 850
	Système d'information (SI CPF et FONGECIF)	9 750			9 750
	Portail d'information sur la formation et l'orientation	400			400
	Etudes du COPANEF et des COPAREF	2 000			2 000
	Promotion de l'apprentissage, l'alternance, et la mobilité internationale (COFOM)	1 000			1 000
	Actions de communication pour le développement de l'alternance	5 000			5 000
	Suivi et évaluation	2 000			2 000
	Observatoires et certifications communes, ingénierie sur le tutorat et activité de référent	200			200
	Développement des CQPI	500			500
	Autres dispositions	129 000	100 000		229 000
	Mesures exceptionnelles DE 2015 R2F	100 000	100 000		200 000
	Accompagnement individuel renforcé des jeunes ayant des difficultés d'accès à l'emploi	15 000			15 000
	Appui à l'acquisition de compétences transversales et sécurisant la suite du parcours professionnel des jeunes bénéficiaires des emplois d'avenir	10 000			10 000
	Prestation d'appui à l'emploi pour les personnes éloignées du marché du travail	4 000			4 000
	TOTAL	1 027 850	100 000	44 000	1 171 850